

La

foucade

ÉLAN, EMPORTEMENT CAPRICIEUX ET PASSAGER

Volume 8, no 1, décembre 2007

LE COUP DE COEUR DES RÉGIONS

Mettre en communauté de pratique
une équipe d'intervenants



Le programme
*Alternative
Suspension*

Ces enfants
qui bougent trop



À l'intention des auteurs

Toute personne intéressée à soumettre un texte faisant état d'expériences professionnelles ou de travaux de recherche portant sur la question des élèves manifestant des difficultés comportementales est invitée à le faire en tenant compte des règles de présentation suivantes. Le texte soumis doit être dactylographié à double interligne en caractères 12 points (Times New Roman ou Arial) et sa longueur ne doit pas excéder 4 pages (environ 1500 mots). Si c'est possible, le texte peut être accompagné d'une photo numérique en haute définition illustrant le texte. Si des auteurs sont cités dans le texte, les références des publications citées doivent apparaître à la fin du texte avec les informations complètes (les normes de présentation des références bibliographiques sont disponibles sur le site Internet du CQJDC : www.cqjdc.org). Sur la page de présentation de l'article, doivent figurer le titre de l'article, le nom des auteurs, leurs champs professionnels et leurs affiliations. Il faut également inscrire l'adresse postale, le numéro de téléphone et le courriel du premier auteur. Le texte doit être soumis par courriel à l'éditrice de *La Foucade*, Line Massé, à l'adresse suivante : line.masse@uqtr.ca. Des remarques seront ensuite communiquées à l'auteur et selon le cas, des corrections devront être effectuées avant la publication finale. Il y a deux dates de tombées pour les articles : le 1^{er} novembre et le 1^{er} mars de chaque année.

Le Conseil d'administration

Claire Beaumont, présidente
Caroline Couture, vice-présidente
Michel Marchand, trésorier
Julie Beaulieu, secrétaire
Isabelle Archambault, administratrice
Yannick Fréchette, administrateur
Isabelle Gagnon, administratrice
Martin Gendron, administrateur
Line Massé, administratrice
Camil Sanfaçon, administrateur
Nathalie Trépanier, administratrice
Mélanie Villeneuve, administratrice
Bianca Côté, administrateur associée
Égide Royer, administrateur associé
Gilles Vachon, responsable des communications

Comité de rédaction

Line Massé, responsable du journal
Caroline Couture

Graphisme : Josée Roy Graphiste

La Foucade est réalisée par le Comité québécois pour les jeunes en difficultés de comportement. Ce journal est publié deux fois par année. Son contenu ne peut être reproduit sans mention de la source. Les idées et opinions émises dans les textes publiés n'engagent que les auteurs. Le journal ne peut être tenu responsable de leurs déclarations. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte

Chères lectrices, chers lecteurs,

Il nous fait plaisir de vous présenter ce nouveau numéro de *La Foucade*. Nous lançons dans ce numéro une nouvelle chronique intitulée *Le coup de coeur des régions*. Cette chronique vise à faire connaître des initiatives de différentes régions du Québec visant à améliorer les pratiques ou les interventions auprès des jeunes présentant des troubles du comportement. Il peut s'agir d'un service d'aide directe au jeune ou d'aide indirecte, d'un projet de prévention ou d'intervention, d'un projet de formation ou d'une organisation de services originale. Pour réaliser cette chronique, nous solliciterons à chacune des parutions la participation d'acteurs de différentes régions du Québec.

Dans le cadre de ce numéro, vous aurez l'occasion de découvrir un premier coup de cœur en provenance des régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Sylvain Bernier et Louis Legault nous présentent la naissance d'une communauté de pratique adressée à une équipe d'intervenants oeuvrant auprès des jeunes présentant des troubles du comportement. Dans un autre article, Bianca Côté fait un compte rendu d'un des ateliers présenté au cours de la journée de formation organisée par le CQJDC au printemps 2007 « Les défis sculptés : agir ensemble pour un meilleur équilibre ». Cet atelier portait sur un programme alternatif à la suspension scolaire implanté dans une école secondaire en partenariat avec un organisme communautaire. Vous trouverez également dans ce numéro le troisième article de la série sur l'intervention auprès des élèves avec un TDAH. L'article de Line Massé et Catherine Lanaris traite cette fois de la limitation de l'agitation ou de la réponse aux besoins de bouger de ces élèves.

Vous trouverez également dans les pages de ce numéro des informations concernant les prix « Je suis capable, j'ai réussi » et la tenue du prochain congrès organisé par le CQJDC. Ce congrès aura lieu du 29 au 31 octobre 2008, à l'Université Laval, sous le thème *La collaboration : Assurer le relais*. C'est un rendez-vous!



Nous remercions les étudiants en psychoéducation et la responsable du Centre universitaire de Québec de l'UQTR pour s'être prêtés à cette mise en scène.



Le coup de cœur des régions

Mettre en communauté de pratique une équipe d'intervenantes et intervenants formidables

Sylvain Bernier et Louis Legault

Service régional de soutien et d'expertise en troubles du comportement
Région du Saguenay Lac St-Jean

Notre merveilleuse région offre plusieurs avantages à bien des niveaux : la beauté des tableaux visuels, la chaleur humaine des Jeannois et des Saguenéens, la recherche de solutions innovatrices afin de composer avec les petits inconvénients de temps et d'espace, la volonté d'approfondir nos connaissances et d'être à la page en matière d'intervention auprès de nos jeunes en difficulté, etc. Incontestablement, œuvrer en région, implique aussi des particularités, dont les principales, chez nous, sont la distance, le temps nécessaire pour se déplacer et la répartition des ressources aux élèves sur l'ensemble du territoire, car nous désirons ardemment servir les jeunes le plus près possible de leur lieu de résidence. Ce premier portrait dresse déjà un défi de taille : « Comment réunir les intervenants intéressés autour d'une cause précise afin de permettre l'échange de matériel, de pratiques gagnantes, de réflexions, tout en favorisant le développement de leurs connaissances, l'apprentissage? »

Les quatre commissions scolaires, avec l'appui des services régionaux en trouble du comportement, rendaient possibles, déjà depuis quelques années, une ou deux rencontres annuelles pour les intervenants scolaires (enseignants, éducateurs spécialisés, professionnels, etc.) des services ressources en trouble du comportement. Ces cinq services à l'élève (quatre au primaire et un au secondaire) sont constitués principalement de classes à paliers (pour plus de détails, voir Massé, Lanaris & Carignan, 2004). Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire à l'intérieur de chacune des quatre commissions scolaires de la région (Rives-du-Saguenay, La Jonquière, Lac St-Jean et Pays-des-Bleuets). Ces quelques rencontres étaient constamment évaluées comme trop peu fréquentes si nous désirions parler d'accompagnement, favoriser la



coconstruction de connaissances et l'apprentissage en coopération. Chacun repartait chaque fois sur son appétit, se disant à la prochaine peut-être!

En juin dernier, les coordonnateurs de l'adaptation scolaire des commissions scolaires de la région, étant bien au fait des besoins des personnes ressources de ces services, accueillent favorablement la demande d'un regroupement régional sur trois ans. Ils donnent leur aval au projet dont les moyens pour favoriser l'accompagnement de leurs intervenants pouvaient se résumer ainsi :

- deux rencontres annuelles des personnes ressources de ces services (enseignants, éducateurs spécialisés, professionnels et administrateurs intéressés);
- des rencontres situées dans le temps de façon stratégique à permettre une évolution des services par l'expérimentation et l'application immédiate des sujets et du matériel présentés;
- la mise en place d'un système de « communication informatique » entre les différents services de la région afin de favoriser la présence d'un lieu d'apprentissage continu.

En août, afin de réfléchir à la mise en place du troisième moyen proposé, un système de communication informatique entre les différents services de la région, les personnes ressources au

plan régional en troubles du comportement engagent une réflexion en compagnie de Mme Suzanne Girard, chargée de dossier *Écoles éloignées en réseaux* pour le MELS, du conseiller pédagogique chargé du dossier TIC (technique de l'information et des communications) de la C. S. des Rives-du-Saguenay, M. Raynald Gagné, et d'un enseignant de l'UQAC, M. Stéphane Allaire, s'intéressant à la recherche action dans le domaine des communautés de pratique virtuelle et du dossier *Écoles éloignées en réseau*. Cette réflexion a permis de dresser les premières bases d'un portail à partir d'*EduGroupe* donnant accès à tous les intervenants de l'ensemble des services ressources en trouble du comportement de la région.

Ce premier moyen de communication informatisée a été retenu pour sa facilité d'utilisation et devant la possibilité de retrouver dans chacune des commissions scolaires des personnes ressources du dossier TIC connaissant bien le fonctionnement de ce portail. Nous avons voulu faire naître cette communauté de pratique de façon simple, invitante, facile d'utilisation et surtout en donnant le goût d'y participer. Comme le dit si bien Wenger (2005) :

« La communauté de pratique s'apparente à une relation romantique : à la fois fragile et résiliente. Elle dépend autant de l'engagement personnel de ses membres, de leurs liens sociaux, que de leur sentiment d'identité personnelle et collective. Qui plus est, elle exige autant d'attention. Comme l'épanouissement d'un couple, celui d'une communauté est un processus délicat qui repose sur une dynamique interpersonnelle, sur la confiance, et sur l'engagement de part et d'autre, et qui engendre une nouvelle entité sociale. »

Nous espérons donc faire naître une communauté de pratique bien vivante, qui prendra forme lentement par l'observation, chacun osant graduellement prendre sa place, mettre à profit ses forces, ses avantages, et lentement, par les échanges, voir apparaître un véritable groupe d'apprentissage. Pour que cette communauté prenne véritablement forme, elle devra nécessairement, tout en permettant à chacun de prendre sa place, être respectueuse de l'entité de chacun des points de service, respectueuse des personnes et des organisations, afin que chacun puisse conserver sa personnalité.

Pour ce faire, nous avons mis en place un espace virtuel commun comportant trois types de dossiers : le carnet d'adresses, la boîte fichier et le forum.

Le carnet d'adresses

Il se compose des adresses courriel de chacune des personnes ressources faisant partie du regroupement. Il est ainsi très facile de rejoindre soit l'ensemble des participants ou quelques un dépendant des besoins.

La boîte fichiers

On y retrouve un espace permet à chacun des services de déposer des documents personnalisés, des textes de référence, des questionnaires, des outils de travail, etc. Ces derniers peuvent être consultés, partagés ou améliorés selon les besoins des participants à cette communauté d'échange.

Dans ce forum, les participants peuvent inscrire des sujets de discussion afin de permettre les échanges, la construction d'une réflexion sur une problématique quelconque ou l'appel à « l'aide » concernant un défi qui peut paraître plus difficile qu'à l'habitude. En fait, c'est un espace où l'on se transmet de l'information, des idées, des réflexions et dont l'objectif est de permettre à chacun d'évoluer et d'apprendre.

L'espace virtuel est tout jeune. Il a vu le jour le 19 septembre dernier à 9 h 18, dans le bureau de M. Louis Legault (service régional de soutien et d'expertise en troubles du comportement, Région du Saguenay Lac St-Jean) sous l'œil attentif du conseiller pédagogique à la CS des Rives-du-Saguenay pour les TICS, M. Raynald Gagné. Étant donné que les échanges seront en relation directe avec la pratique quotidienne des participants, que ce lieu d'échange apparaît répondre à un besoin exprimé chez ces derniers, nous espérons qu'il sera ainsi plus facile de voir apparaître des échanges permettant ce véritable apprentissage et non seulement des échanges d'objets, de matériels ou d'expériences.

Laferrière et ses collaborateurs (2004) disaient au sujet de la communauté de pratique :

« L'individu apprend dans son contexte de travail, précisément là où les connaissances sont acquises et réinvesties, et de toute évidence, dans un cadre moins formel que celui d'une session de formation traditionnelle. Les faits d'être en interaction, d'échanger des informations, de discuter entre collègues sur des problèmes concrets rencontrés dans l'exercice de leur pratique, d'envisager diverses façons d'innover les placent en situation de faire avancer leurs connaissances. Internet permet aux membres d'une communauté de pratique de communiquer plus efficacement et avec encore plus de latitude et de conserver plus facilement des traces de leurs échanges écrits. » (p. 9)

Ils ajoutaient :

« Cette présence collective peut devenir de l'apprentissage en collaboration lorsque les participants dépassent la simple mise en commun d'informations, de procédés ou d'idées pour le profit de tous ». (p.19)

Il va sans dire que le véritable défi venait de prendre forme avec la concrétisation du portail : donner un sens à cette communauté de pratique, animer la relation de manière à l'enrichir, à la faire grandir et à s'assurer que chacun puisse y participer afin non seulement de recevoir, mais aussi de donner. C'est ce qui permet de définir, à notre avis, une véritable relation d'apprentissage.

L'avènement de cette nouvelle plateforme d'échange a été reçu comme un « coup de cœur » par l'ensemble des intervenants impliqués. Mais nous savons tous que le « coup de foudre », proche parent du « coup de cœur », s'il n'est pas bien orienté, si l'objectif de la relation n'est pas bien défini, si chacune des parties ne s'implique pas véritablement, si l'engagement n'est pas au rendez-vous... peut facilement se transformer en « feu de paille »! Depuis un mois et demi, l'espace virtuel prend forme, les outils se déposent, certains échanges prennent timidement l'envol... et la suite est à venir. En fait, ce n'est qu'un départ! Si vous le désirez, c'est avec plaisir que nous vous donnerons des nouvelles de ce que ce projet fera naître chez nous, milieu si vivant!

Références

Laferrière, T., Campos, M., & Benoit, J. (2004). *Apprendre au quotidien dans l'organisation québécoise : le cas des communautés de pratique virtuelles*. Québec : CEFRIO, Collection Recherche et Études de cas, 127 p.

Massé, L., Lanaris, C., & Carignan, S. (2004). Les classes à paliers: une formule de service de courte durée pour les élèves présentant des troubles du comportement. Hors série sur la violence en milieu scolaire, Recherches, pratiques exemplaires et formation des maîtres, Observatoire européen de la violence scolaire. *Ville École Intégration*, 8, 83-93.

Wenger, E. (2005). Préface. Les communautés de pratique dans les organisations du XXI^e siècle. Dans L. Langelier (Ed.), *Travailler, apprendre et collaborer en réseau : guide de mise en place et d'animation de communautés de pratique intentionnelles* (pp. 8-16). Québec : CEFRIO. Document récupéré en juillet 2007 de <http://www.cefrio.qc.ca/pdf/GuideCommunautes.pdf>.



Le CQJDC a vu pour vous

Le programme *Alternative Suspension* : un bel exemple de partenariat

Bianca Côté, MA, pséd.

Chargée de cours, Université de Sherbrooke

Au cours de la journée de formation organisée par le CQJDC au printemps 2007 « Les défis sculptés : agir ensemble pour un meilleur équilibre », plusieurs conférenciers ont partagé leur expérience de partenariat. Le présent article résume l'un des ateliers qui avait pour titre « La suspension scolaire : un *no man's land* à utiliser de manière constructive ».

Comme l'indiquent les résultats de l'étude nationale concernant les politiques et les programmes pour prévenir la violence à l'école au Canada, la plupart des commissions scolaires ayant participé à l'étude déterminaient une politique orientée sur les interventions/sanctions associées à une politique de « tolérance zéro » (Day, Golench, MacDougall & Beals-Gonzalez, 1995). Ainsi, la grande majorité des commissions scolaires prévoyaient le renvoi temporaire ou définitif des élèves qui ne respectent pas le code de vie de l'école ou qui présentent des problèmes de comportement ou de violence à l'école.

La naissance du projet

Interpellé par une école secondaire du quartier ainsi que par l'ampleur du phénomène de l'abandon scolaire, le YMCA de Montréal (centre communautaire du Parc) a mis sur pied un projet pilote à l'automne 1999. Ainsi, les initiateurs du projet étaient préoccupés par le fait que généralement, les jeunes qui sont suspendus de l'école se retrouvent à la maison pour jouer à des jeux vidéo ou dans les rues avec des pairs déviants. De plus, comme l'indique Étienne Pagé (un des fondateurs du programme et conférencier de l'atelier), les suspensions externes et répétitives peuvent favoriser un désengagement des jeunes face à l'école. Avec les



années, le projet pilote a évolué et s'est structuré pour donner naissance au programme *Alternative suspension*.

Mission et objectifs du programme

Ce programme se veut une ressource complémentaire aux services éducatifs offerts par l'école. Un des aspects qui sous-tend ce programme novateur est le fait que la suspension scolaire semble représenter un échec autant pour le jeune que pour le personnel de l'école qui gravite autour de celui-ci. La mission du programme est alors de transformer le temps de suspension en une expérience constructive et positive pour le jeune. Aussi, par le biais de sa prise en charge, le programme *Alternative suspension* favorise une continuité de la scolarisation du jeune pendant la suspension. L'un des objectifs poursuivis par le programme *Alternative suspension* est d'amener le jeune à se positionner par rapport à l'école et de lui offrir un accompagnement qui lui permette d'identifier ce qui le valorise et le motive. Essentiellement, *Alternative suspension* vise à diminuer le nombre de suspensions répétitives et à prévenir aussi le décrochage scolaire, et ce, en stimulant l'engagement du jeune et de ses parents relativement à l'école. La qualité du partenariat développée avec la famille et l'école représente l'un des facteurs de réussite du programme.

La clientèle desservie

Le programme *Alternative suspension* cible des élèves du secondaire âgés de 12 à 17 ans qui sont suspendus temporairement de l'école pour un minimum de trois jours. Environ 75 % des jeunes desservis sont des garçons. On compte un maximum de 6 jeunes à la fois dans chaque point de service pour lequel une ou un intervenant est assigné. Puisque ce programme vise à intervenir en amont, les écoles participantes peuvent référer les jeunes pour qui un temps d'arrêt pourrait être profitable avant que leurs problèmes de comportement s'intensifient. Aussi, certains jeunes peuvent être référés afin de leur donner une dernière chance avant de graduer l'intervention (classe ou école spéciale). Étienne Pagé indique que très peu de jeunes bénéficient du programme pour un deuxième séjour.

Portrait d'un séjour

Notons que la durée minimale d'un séjour est de trois jours afin de pouvoir établir une relation qui sera significative avec l'intervenant du point de service. Avant le séjour, l'école a la responsabilité de remplir et de faxer un document de deux pages qui s'intitule Le nécessaire. On retrouve dans ce document différents éléments, dont le motif de la suspension, un profil général du jeune, les coordonnées des parents, ainsi que les directives des enseignants au niveau des travaux scolaires à faire. À son arrivée, on communique au jeune les deux principales règles du programme (respect et ponctualité). Ainsi, le temps perdu doit être repris et si le jeune s'absente pour l'après-midi, il devra reprendre la journée au complet. Une journée à *Alternative suspension* débute à 8 h 30 et se termine 15 h 30. Cet horaire n'offre donc pas la possibilité

Horaire de la journée

8 h 30 : arrivée et prise de contact

8 h 45 à 10 h : travail scolaire (rattrapage scolaire ou demeurer à jour dans ses travaux scolaires)

10 h 30 à 11 h : pause avec accès aux installations.

11 h à 12 h : suite du travail scolaire.

12 h à 13 h : dîner (libre)

13 h à 15 h 30 : ateliers de groupe ou rencontres individuelles.

au jeune de se rendre à son école pendant les heures scolaires.

Les ateliers de groupe abordent différents thèmes qui peuvent interpeller les adolescents comme la résolution des conflits, la gestion de la colère, l'estime de soi ou la toxicomanie. Pendant le séjour, un suivi personnalisé, quotidien et habituellement téléphonique est fait avec les parents du jeune. À la fin du séjour, le jeune dresse un bilan de son séjour et de la réflexion qu'il y a menée. Pour son retour à l'école, il propose une série d'engagements afin de repartir sur de nouvelles bases et de réintégrer l'école de manière harmonieuse. Ces engagements doivent être entérinés par la direction. Quatre à six semaines après le séjour, une visite de suivi est effectuée par l'intervenant à l'école afin d'encourager le jeune à maintenir son contrat d'engagement.

Un programme en pleine expansion

Né d'un projet pilote de trois ans (1999-2002), le programme *Alternative suspension* s'est vu attribué en 2002, un financement triennal par le fédéral. Entre 2002 et 2005, plus de 1 400 jeunes provenant d'une soixantaine d'écoles et de quatre commissions scolaires sur l'île de Montréal ont été référés. Environ 75 % des écoles participantes possèdent un indice de défavorisation très élevé et plusieurs jeunes sont issus de différentes communautés culturelles. Depuis 2005, une entente de service est signée avec deux Commissions scolaires de l'île de Montréal qui assument désormais une partie des frais.

Depuis septembre 2007, une troisième commission scolaire située dans l'est de Montréal s'ajoute avec deux points de service. Ainsi, on compte désormais six points de service sur l'île de Montréal pour l'année scolaire 2007-2008. Parallèlement, le programme *Alternative suspension* commence à voir le jour dans d'autres villes du Québec. Ainsi, une commission scolaire de la région de Québec et une autre située à Joliette ont obtenu un financement pour démarrer ce programme au cours de l'année scolaire 2007-2008. Ce programme rejoint le concept d'école communautaire qui mise sur le partenariat école-famille-communauté. Il favorise l'émergence d'une vision commune concernant la réussite des jeunes.



Alors, si vous avez envie de mettre en place ce programme novateur dans votre région, vous pouvez communiquer avec Étienne Pagé qui pourra vous accompagner dans toutes les étapes du processus (téléphone : 514-271-3437, poste 207; courriel : etienne.page@ymcamontreal.qc.ca). Pour de plus amples informations, je vous invite à consulter leur site Internet: www.alternativesuspension.ca.

Références

Day, D.M., Golench, C. A., MacDougall, J., & Beals-González, C. A. (1995). *La prévention de la violence à l'école au Canada : résultats d'une étude nationale des politiques et programmes*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique Canada. Document récupéré le 13 novembre 2007 de http://www2.ps-sp.gc.ca/publications/corrections/199502_f.asp.



Ces enfants qui bougent trop : comment limiter leur agitation ou mieux répondre à leur besoin de bouger

Line Massé

Professeure, Département de psychoéducation, UQTR

Catherine Lanaris

Professeure, Département des sciences de l'éducation, UQO

Les jeunes hyperactifs semblent dotés d'un moteur à pile inépuisable! Cette hyperactivité se manifeste autant au plan physique qu'au plan verbal. Voici quelques exemples de comportements d'agitation que peut présenter l'élève ayant un TDAH en classe : éprouver de la difficulté à rester assis au même endroit, se déplacer sans permission, agiter toujours une main, un bras ou une jambe en travaillant, émettre des bruits, jouer constamment avec les objets qui l'entourent, parler trop ou trop fort. Les recherches montrent que comparativement aux enfants sans TDAH, ceux qui présentent ce trouble bougent deux fois plus les extrémités (corps, tête, main), trois fois plus le corps entier et qu'en se déplaçant, ils couvrent presque quatre fois plus d'espace (Massé, Lanaris et Couture, 2006). Ils éprouvent également des difficultés à réguler leur niveau d'activité selon la situation, par exemple à s'ajuster entre une activité qui permettait de parler et une activité qui demande de rester silencieux. On comprend que ces comportements peuvent perturber le climat de classe de façon importante. L'enfant ayant un TDAH a un plus grand besoin de dépenser son énergie et de bouger. Il a aussi besoin de moyens pour l'aider à contrôler son impulsivité ou son agitation. Il existe des interventions qui permettent de répondre aux besoins de bouger de l'enfant ainsi que de limiter son agitation sans pour autant perturber le fonctionnement de la classe. Voici différentes interventions qui peuvent vous être utiles.



- Permettre à l'élève d'écouter les consignes debout quand cela est possible, de travailler dans une autre position qu'assis à son bureau (assis par terre, debout, etc.).
- Prévoir des moments où le jeune peut bouger et évacuer le surplus d'énergie ou de tensions accumulées sans trop déranger les autres élèves, par exemple lui faire distribuer des feuilles aux élèves, l'envoyer porter des messages au secrétariat, l'envoyer boire de l'eau ou aux toilettes, lui permettre de s'étirer, d'effacer le tableau, etc.
- Permettre des stimulations sensorielles dans un contexte où l'enfant a besoin de bouger pour demeurer concentré et bien gérer l'utilisation

Fournir à l'enfant des outils proprioceptifs (veste lourde, un collet lourd ou un animal lourd à placer sur les cuisses ou sur les épaules). Ces outils de proprioception (sensation inconsciente provenant des muscles et des articulations) procurent un effet calmant à cause de leurs poids.

de ces moyens (changements de position au milieu des devoirs/leçons, l'enfant se tape sur les cuisses ou dans les mains pour compter ou épeler). Lorsque l'enfant porte à sa bouche, ses doigts, son crayon, son col ou sa manche de chandail ou joue constamment avec ses cheveux, on peut compenser son besoin de stimulation en lui permettant d'avoir une gourde d'eau pour boire entre les leçons ou les tâches, de mâcher une gomme ou de manipuler une balle antistress.

- Varier entre les apprentissages actifs où les élèves ont le droit de bouger et les apprentissages plus passifs où ils doivent rester assis.
- Animer des jeux de rôle pour l'apprentissage de certaines matières.
- Demander à l'élève de venir vous présenter chaque partie de travail complétée.
- Prévoir des procédures claires qui précisent exactement ce que l'élève doit faire et quand le faire lors de certaines situations problématiques pour lui (toilettes, taille-crayon, rangement du matériel, utilisation du matériel, etc.). On peut aussi faire une chartre de temps indiquant à l'élève le temps prévu pour cha-



cune des activités (par exemple, tailler un crayon : 1 minute; sortir ses effets : 1 minute; aller à la toilette : 4 minutes; aller faire corriger ses travaux : 1 minute).

- Éviter les temps d'attente et les délais entre deux tâches; c'est souvent là que l'on perd l'attention des élèves et que les comportements dérangeants sont les plus susceptibles d'apparaître.
- Éviter les files d'attente pour la correction ou les explications en se rendant au bureau des élèves en besoin ou demandant à ceux-ci d'inscrire leur nom au tableau (l'enseignant appelle les élèves à tour de rôle et l'élève efface son nom après son tour).
- Donner le droit de parole à l'élève ayant un TDAH le plus tôt possible pour éviter qu'il ne réponde avant qu'il n'ait obtenu son droit de parole. On peut augmenter le délai graduellement avant de lui répondre.
- Annoncer l'horaire de la journée et l'afficher, pour que l'enfant soit situé dans le temps et connaisse ce qui est planifié. Aviser à l'avance des changements et inciter l'élève à identifier les comportements attendus de lui à ces moments.
- Préparer soigneusement les transitions et les déplacements, car c'est souvent dans ces moments que l'élève s'agite le plus. Prévoir des procédures claires pour les déplacements et les transitions tout en spécifiant les limites de temps permises pour les déplacements ou les transitions. Revoir le trajet du déplacement et les procédures de transition jusqu'à ce que la routine soit bien établie. Superviser étroitement l'élève TDAH pendant les transitions, idéalement en se rapprochant physiquement de l'élève. Ne jamais permettre les déplacements lorsqu'il n'y a pas une maîtrise totale de tous les individus du groupe.

- Si la période de transition dépasse le temps permis, faire un retour auprès des élèves (« Vous avez mis cinq minutes pour sortir vos livres de mathématiques, soit trois minutes de plus que le temps accordé. C'est trop long. Vous pouvez faire mieux la prochaine fois ».)
- Demander à l'élève de n'avoir sur son bureau que le matériel nécessaire pour réaliser la tâche.
- Placer le pupitre de l'élève à un endroit susceptible de moins déranger les autres élèves (au bout d'une rangée, à l'avant, etc.).
- Délimiter, à l'aide d'un ruban gommé ou d'un tapis, un espace autour du pupitre auquel l'élève a le droit de bouger, mais ne peut dépasser afin de l'aider à ne pas envahir l'espace des autres élèves qui l'entourent.
- Diminuer au minimum le bruit que peut faire l'élève avec son pupitre et sa chaise en plaçant des balles de tennis sous les pattes de la chaise et du pupitre, et des coussins amortissant le bruit lorsque l'élève abaisse le dessus du pupitre.
- Multiplier les encouragements et les renforçateurs concrets lorsqu'on surprend l'élève à bien faire. Donner des renforcements verbaux et des privilèges aux élèves qui font leur travail en silence et calmement afin de valoriser cette façon de faire.

- Éviter les retraits de la récréation. Il est préférable de trouver un autre moyen comme conséquence, car ces enfants ont besoin de cette période pour se dépenser.
- S'abstenir de montrer des signes d'exaspération devant les comportements involontaires.
- Aménager un isolement ou un coin de travail tranquille où l'élève pourra s'isoler pour favoriser sa concentration lors d'un travail ou pour se retirer pour l'aider à reprendre le contrôle sur ses comportements.
- Lorsque l'élève est agité, l'inciter à faire une activité pour se détendre : se coucher la tête sur son bureau, se fermer les yeux, dessiner, lire un livre, se retirer dans un coin tranquille, travailler dans un isolement, travailler dans le corridor, se mettre des écouteurs sur les oreilles, faire quelques exercices d'étirements ou bâiller, écouter de la musique calme, faire le silence.
- Utiliser un contact physique ferme pour calmer l'enfant lorsqu'il est très excité ou agité. On peut poser ses mains à plat sur ses épaules ou ses bras s'il est debout, ou sur ses jambes s'il est assis, en exerçant une légère pression.

Fournir à l'enfant un ballon d'exercice gonflable pour s'asseoir ou un coussin d'air (« fitball ») qui favorise une bonne position assise et l'attention tout en permettant à l'élève de bouger.



- Prévoir des pauses où les élèves font des mouvements de gymnastique (ex. : s'étirer pour toucher le plafond, se pencher pour toucher le sol, courir sur place, sauter en levant et en baissant les bras pendant trois minutes, etc.). Ces pauses peuvent être prévues plusieurs fois dans la journée, surtout après un travail où les jeunes sont restés assis pendant une longue période de temps.
- Ignorer certains comportements qui vous agacent, mais qui ne dérangent pas le déroulement de la classe ou les apprentissages de l'élève, comme se tortiller sur sa chaise, travailler debout ou parler à voix haute tout en travaillant.



Faire des exercices de détente régulièrement en classe, surtout aux périodes où les élèves sont plus agités (retour de la récréation, après-midi, etc.).

Il est important de retenir que l'on ne doit pas seulement limiter l'agitation de l'élève, mais aussi lui donner des moyens de canaliser son énergie et de s'occuper de façon constructive.

Suggestion de lecture

Nadeau, K. G., & Dixon, E.B. (2006). *Champion de la concentration* (Traduction de Corinne Kraschewski). Saint-Lambert, Québec : Éditions Enfant Québec.



Ce livre s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans ayant un TDAH. Ce livre propose des solutions pour différentes situations que les jeunes rencontrent à l'école, à la maison et avec les amis. Illustré de bandes dessinées, il est facile à lire et comprend quatre sections pouvant être lues indépendamment les unes des autres. La première section aborde la connaissance et la compréhension du TDAH. La deuxième section porte sur l'aide extérieure pouvant être reçue pour surmonter les difficultés liées au trouble. La troisième section présente une liste de stratégies selon différentes situations problématiques rencontrées dans la vie quotidienne. Enfin, la dernière section porte sur des moyens que peuvent prendre les parents pour aider leur enfant à changer ses comportements.

Références

- Armstrong, T. (2001). *Déficit d'attention et hyperactivité, Stratégies pour mieux intervenir en classe*. (Traduction et adaptation de Gervais Sirois). Montréal, Québec: Chenelière/McGrawHill.
- Drouin, C., & Huppé, A. (2005). *Plan d'intervention pour les élèves en difficulté d'attention*. Montréal, Québec: Chenelière/McGrawHill.
- Lanaris, C., Massé, L., & Couture, C. (En préparation). *Enseigner aux élèves présentant un trouble de déficit d'attention/hyperactivité*. Montréal : Chenelière/McGraw-Hill.
- Massé, L., Lanaris, C. et Couture, C. (2006). *Le trouble de déficit d'attention/hyperactivité*. Dans L. Massé, N. Desbiens & C. Lanaris (Sous la dir. de), *Les troubles du comportement à l'école : prévention, évaluation et intervention*, (p. 5-16). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Ministère de l'Éducation, et Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2003). *Le trouble de déficit d'attention/hyperactivité. Agir ensemble pour mieux soutenir les jeunes, Document de soutien à la formation: connaissances et interventions*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Rief, S. F. (2003). *The ADHD Book of Lists: A Practical Guide for Helping Children and Teens with Attention Deficit Disorders*. San Francisco, CA: Jossey-Bass.

2^e Congrès biennal du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement Pratique, formation et recherche



La collaboration : Assurer le relais

29 au 31 octobre 2008
Université Laval, Québec, Canada

Le *Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement* invite la communauté professionnelle et scientifique à lui soumettre des propositions de communication, d’affiche ou de symposium pour son deuxième congrès biennal. Ce congrès professionnel s’intéresse aux initiatives des différents milieux ainsi qu’aux résultats de recherche scientifique pouvant guider la pratique professionnelle. Cet événement vise principalement à rassembler dans un seul forum tous ceux et celles qui s’intéressent à la question des jeunes manifestant des difficultés de comportement en milieu familial, social ou scolaire. Plus précisément, ce congrès sera l’occasion de présenter vos initiatives ou vos travaux de recherche vulgarisés portant sur l’un des aspects ci-dessous :

- 1 la collaboration parents / école / communauté / services sociaux
- 2 les approches multidisciplinaires
- 3 l’évaluation du comportement
- 4 l’intervention précoce
- 5 la relation d’aide
- 6 la dynamique de groupe
- 7 la participation et la responsabilisation des jeunes
- 8 les techniques d’intervention
- 9 les pratiques novatrices
- 10 les modèles de service offerts aux jeunes
- 11 les difficultés comportementales extériorisées et intériorisées
- 12 les phénomènes liés à des difficultés de comportement (ex. : violence, intimidation, exclusion, etc.)



UNIVERSITÉ
LAVAL

Ordre
des conseillers
et conseillères
d’orientation



et des
psychoéducatrices et
psychoéducateurs
du Québec

CRRES
Interuniversitaire



OCPVE
Observatoire canadien pour la
prévention de la violence à l’école

POUR SOUMETTRE VOTRE COMMUNICATION

- Les communications pourront être proposées sous trois formes :
 - présentation **orale** (de 75 ou 150 minutes);
 - présentation **par affiche** avec période d'échange avec les participants;
 - présentation **symposium** (150 minutes).
- Pour appuyer les propositions de communication, bien décrire selon le cas :
 - les procédures des projets menés dans les milieux (intervenants);
 - les méthodologies et les retombées pratiques des projets de recherche (chercheurs).
- Les présentateurs devront obligatoirement s'inscrire au congrès. Cependant, le CQJDC offre une inscription gratuite par communication.

Les propositions de communication doivent parvenir par courrier électronique à l'adresse suivante : cqjdc@agoracom.qc.ca

PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION DE COMMUNICATION

Présentation orale ou affiche

- Soumettre votre proposition dans un fichier Microsoft Word.
- Inscrire d'abord le titre de votre présentation.
- Inscrire le nom des auteurs et leur affiliation (soulignez le nom de l'auteur principal).
- Inscrire la forme de votre présentation (orale 75 min; orale 150 min; ou affiche).
- Indiquer parmi les choix de thèmes déjà mentionnés (1 à 12), le numéro de celui correspondant le mieux à votre proposition.
- Indiquer le groupe d'âge cible : Petite enfance (0 à 5 ans), Enfance (6 à 11 ans), Adolescence (12 à 17 ans), Jeune adulte (18 à 25 ans).
- Insérez ensuite la description de votre proposition de communication qui ne doit pas excéder **300 mots**.
- Insérez ensuite un résumé court de **50 mots** maximum.
- Indiquer les coordonnées complètes de l'auteur principal à la fin du document de même que l'adresse électronique de correspondance de tous les autres auteurs de la communication.

Présentation d'un symposium

- Le symposium regroupe 3 ou 4 présentations (150 minutes) et est animé par un modérateur.
- Dans un fichier Word, le responsable du groupe indique le titre du symposium, son nom et affiliation.
- Il écrit ensuite une description du symposium (**500 mots**) décrivant le thème abordé et incluant l'ordre des présentations et la durée respective de celles-ci.
- Il écrit ensuite un résumé du symposium de **50 mots**.
- Dans le même document, suite à la description du symposium, le responsable du groupe insère le résumé de chaque présentation prévue dans son symposium (300 mots chacune) de même que le nom et l'affiliation de chacun des auteurs.
- Le responsable doit indiquer, à la fin du document, ses coordonnées complètes de même que son adresse électronique de correspondance. Ces informations sont aussi requises pour chaque présentateur du symposium.

CONCOURS AFFICHE ÉTUDIANTE

À l'occasion de son 2^e congrès biennal, le CQJDC lance à nouveau un concours étudiant pour la meilleure communication par affiche. Dans le cadre de ce concours, des prix d'une valeur de 300 \$ seront remis aux gagnants. Pour participer, il faut que l'étudiant présente une communication par affiche comme auteur principal. L'évaluation aura lieu lors de la séance d'affichage et portera sur la qualité du contenu et de la présentation des affiches.

DATES À RETENIR

31 janvier 2008 : date limite pour soumettre des propositions de communication.

1^{er} avril 2008 : transmission de la décision finale du Comité scientifique à l'auteur principal par courrier électronique.



CQJDC

COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR LES JEUNES
EN DIFFICULTÉ DE COMPORTEMENT

1835, rue de Montauban
Québec (Québec) G1G 2K2
Téléphone : 418 628-7666
Télécopieur : 418 628-8903
Site internet : www.cqjdc.org
Courriel : adm@cqjdc.org

Les prix

« Je suis capable, j'ai réussi! »

Le CQJDC vous invite à participer en grand nombre aux **prix «Je suis capable, j'ai réussi!»** en posant la candidature d'un élève s'étant illustré au cours de l'année par l'amélioration de son comportement et de ses attitudes envers ses pairs, les enseignants, la direction et les professionnels du milieu scolaire. Ces prix visent particulièrement à reconnaître les efforts des élèves présentant des difficultés d'ordre comportemental et à encourager et récompenser ces jeunes pour leur persévérance et leur implication dans un processus de changement. La date limite de soumission des candidatures est le **28 mars 2008**. Dix élèves du primaire et secondaire se verront remettre un prix d'une valeur approximative de 200 \$ ainsi qu'un certificat témoignant de leur réussite.



**Veillez consulter le site web
du CQJDC pour obtenir tous les détails concernant ces prix.
www.cqjdc.org**

*Julie Beaulieu
Responsable du comité des prix du CQJDC*

**Devenez
membre
du CQJDC**
www.cqjdc.org

**Vous êtes intéressé à devenir membre du CQJDC
ou vous connaissez quelqu'un qui souhaite le faire?**

**Remplissez la fiche d'inscription et retournez le tout au CQJDC :
1835, rue de Montauban, Québec (Québec) Canada G1G 2K2.
Les frais annuels sont de 35 \$ et de 20 \$ pour les étudiants (preuve exigée).**

Fiche d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville Province Pays Code postal

Courriel :

Téléphone : Télécopieur :

Vous vous inscrivez à titre de : parent enseignant éducateur directeur
 étudiant (cégep, université) autre (préciser) :